



CSE DU 20 AVRIL 2026

ISSOIRE LE 22 AVRIL 2026

Production/ventes :

L'activité se maintient à un bon niveau. Des embauches ouvrières sont prévues avant les congés d'été, principalement pour la tranche 3 du Lithium. Dix ont été réalisées parmi les alternants, anciens alternants et intérimaire depuis le début de l'année alors que dans le même temps dix ouvriers sont sortis des effectifs. La CGT déplore la stagnation des effectifs ouvriers malgré la hausse de production par rapport à début 2025 et l'arrivée de la tranche 3 du Lithium. Vous l'aurez compris, nous continuons de produire plus en étant de moins en moins nombreux.

Indemnité de déplacement

Une nouvelle fois, la CGT est intervenue afin que la direction revalorise l'indemnité de transport. Les salariés subissent aujourd'hui une explosion du coup du carburant, et de ses conséquences. Il est inadmissible que la direction ne mette pas la main à la poche. La CGT a proposé de mettre en place une aide temporaire. La direction refuse, et renvoie à la négociation de fin d'année. En attendant, nous devons nous démerder pour pouvoir venir au travail. Pour la CGT, il est clair que tant que nous ne nous mobiliserons pas pour revendiquer cette augmentation la direction n'avancera pas sur le sujet. Vos représentants CGT sont à votre disposition pour construire un rapport de force par la grève. Pour nous, la direction ne comprend que cela. Tant que les salariés sont à leurs postes de travail, et produisent tout va bien pour eux. Pour rappel résultat EBITDA 2025 179,8 millions d'euros, augmentation générale 2026 1,2 %, cherchez l'erreur. Une revalorisation de 50 € par mois et par salarié de l'indemnité de transport représenterait 75 000 €. Si la situation durait dans le temps, disons 12 mois, cela ferait un manque à gagner de 900 000 €, c'est un peu plus que ce qu'il y a après la virgule de l'EBITDA 2025. QUEL TROU DANS LA CAISSE !!!!!!! Par contre nous avons pratiquement doublé nos frais de transport, et le rapport avec nos salaires n'est pas du tout le même.

Mise en place d'un nouvel avantage pour les salariés

Grâce à la bonne gestion des œuvres sociales du CSE par la CGT, nous avons pu proposer après présentation en commission sport/culturel, la mise en place d'une application « Club employés » qui permettra à tous les salariés d'obtenir des prix CSE sur toute la France. Ces réductions concerneront de nombreuses enseignes de cinéma, de commerce, de parc d'attraction, des réductions sur les places de spectacle, etc.... Nous avons souhaité maintenir les avantages de la bibliothèque, ceux-ci ne seront pas accessibles par l'application. Le résultat du vote 11 CGT pour, 3 CFE-CGC pour, 3 abstentions FO. La mise en service devrait être réalisée courant mai afin que nous puissions en bénéficier cet été.

Présentation et vote du budget des œuvres sociales du CSE

La CGT, gestionnaire du budget pour le CSE a présenté ce qui est prévu pour 2026. Grâce à la négociation que nous avons menée sur le budget des œuvres sociales, la direction a porté celui-ci de 1,79 % à 2 % de la masse salariale. De plus, elle a versé 50 000 € en supplément pour cette année, et 50 000 € supplémentaires seront versés sur 2027. Le nombre d'enfants concerné par les colonies est en baisse, il y a eu une baisse des naissances sur les années concernées. Tout cela va nous permettre d'effectuer plusieurs investissements, sur le plan d'eau, construction d'un abri en dur, restauration du terrain de pétanque et une réfection énergétique de la bibliothèque, cela reste à valider en CSE après présentation des devis finalisés. Le résultat du vote 11 CGT pour, 3 CFE-CGC pour, 3 abstentions FO.

LA CGT CONSTELLIUM ISSOIRE
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flashez ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !